Rapport d’activité de l’INAO : une force au service de l’agriculture française

L’Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) publie son rapport d’activité 2024. Ce document retrace une année de mobilisation pour accompagner l’adaptation des Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) face aux défis contemporains. Sans renier leurs fondamentaux, les SIQO évoluent tout en créant de la valeur sur toujours plus de produits, de territoires et de filières.

L’INAO : un modèle unique depuis 1935

Créé en 1935 pour protéger les appellations d'origine contre les contrefaçons, l’INAO, établissement public administratif, repose sur une gouvernance originale, fondée sur la décision des professionnels, engagés à titre bénévole au sein des instances de l’Institut, en lien avec l’État. L’INAO est financé à hauteur de 18 millions d’euros par l’État et 7 millions d’euros environ directement par les professionnels. Au fil du temps, ce mode de collaboration efficace entre les professionnels et les pouvoirs publics s’est montré exemplaire pour assurer une réelle expertise de terrain, au service de la qualité, de la prospérité et du rayonnement des productions agricoles nationales. Grâce à l’accompagnement mené par les agents de l’Institut, cette gouvernance permet l’émergence de solutions pérennes face aux défis agricoles.

Répondre aux défis contemporains

Face aux défis du changement climatique, à la volatilité des marchés, et aux attentes sociétales d’un consommateur confronté à une multitude de labels, l'INAO a renforcé en 2024 son engagement pour accompagner l’évolution des SIQO. Il a ainsi, comme prévu dans son contrat d’objectifs et de performance signé début 2024, fait évoluer ses méthodes et ses outils pour adapter les cahiers des charges. Il a également communiqué autour des garanties de confiance qu’apportent ces signes au consommateur, en articulation étroite avec les groupements de SIQO : des cahiers des charges précis, transparents, contrôlés, homologués par l’État, **garantissant la préservation d’un patrimoine non délocalisable, d’une qualité ou de modes de production.**

Ce rapport d’activité met en lumière les nombreuses actions menées par l’Institut en 2024 pour atteindre ces objectifs : collaboration avec la recherche, campagne de communication nationale, protection des terroirs, coopération internationale, contrôle, protection juridique... Dans un contexte de défis agricoles et alimentaires, les SIQO, portés par l’INAO, apparaissent plus que jamais comme une force au service d’une agriculture française résiliente et innovante.

Une puissance économique et sociale, au cœur des territoires

Les produits sous SIQO sont bien plus qu’un gage de qualité ou d’origine : véritables signes d’identité, ils sont un levier économique, social et territorial de premier plan.

1. **42 milliards d'euros** de chiffre d’affaires généré par les SIQO chaque année, toutes filières confondues, soit 40% du CA de la production agricole française ;
2. **33% de l’emploi agricole (hors Bio) et 16% en Agriculture Biologique** ;
3. **400 000 emplois directs et indirects** sur l’ensemble du territoire : agriculteurs, vignerons, éleveurs, artisans-transformateurs, distributeurs spécialisés… ;
4. **15 % de la surface agricole utile française** engagée dans une production sous SIQO, garantissant la vitalité de l’agriculture locale, la préservation des paysages et la transmission des savoir-faire ;
5. **Un effet structurant pour les territoires ruraux**, favorisant l’installation de jeunes agriculteurs, l’attractivité touristique et la création de valeur ajoutée locale.

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/ra2024*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/sites/default/files/2025-05/ra2024_web.pdf
2. https://www.inao.gouv.fr/actualites